

PLAN DE REDRESSEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

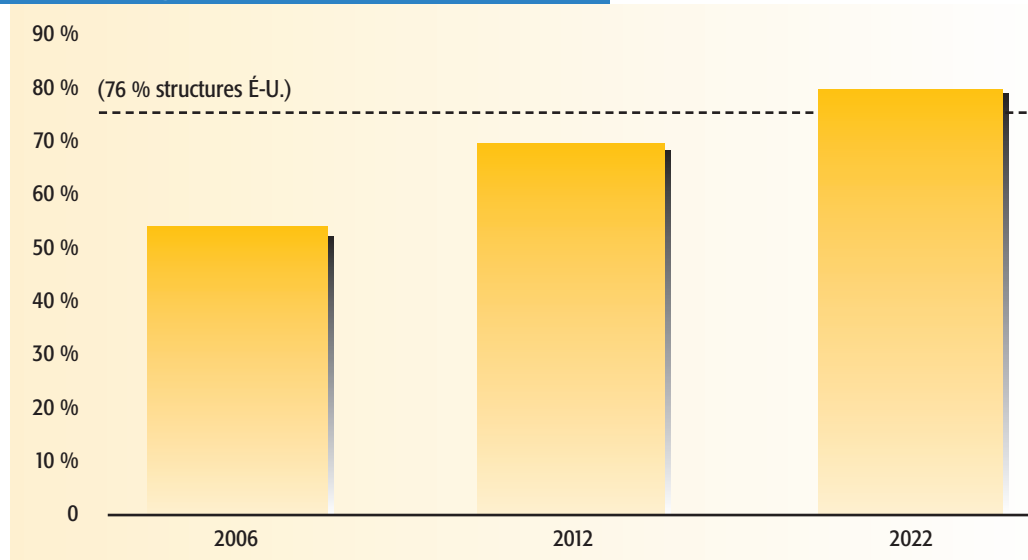
Le gouvernement du Québec se donne comme objectif que l'état du réseau soit comparable aux meilleurs États américains, soit 80 % en bon état d'ici à 15 ans. Ce plan de redressement s'accompagne des ressources financières suffisantes pour y parvenir.

État des structures

	2006 (Québec)	2005 (États-Unis)
Structures MTQ (5000)	53 %	76 %
Structures municipales (4400)	45 %	—

En plus de l'objectif fixé pour 2022, le plan établit aussi des cibles intermédiaires sur 5 et 10 ans.

Pourcentage des structures en bon état



Les investissements

C'est 11,6 G\$ qui seront investis pour les quatre prochaines années pour compléter le premier plan quinquennal, dont 29 % des sommes seront consacrés à la conservation des structures, pour un montant de plus de 3,5 G\$. Pour la conservation des chaussées, c'est plus de 2,9 G\$ qui seront consacrés à l'amélioration du réseau, équivalant à 25 % du budget.

MISE EN PLACE D'UNE AGENCE RESPONSABLE DES STRUCTURES

La création d'une agence responsable de la gestion des structures, dotée d'une vision et d'une stratégie d'intervention à long terme, vise principalement à assurer la remise en état des structures et à en assurer la pérennité. Elle disposera des moyens techniques et administratifs nécessaires, ainsi que des ressources humaines et financières suffisantes pour être en mesure de rehausser l'état de l'ensemble des structures municipales et provinciales et les rendre comparables aux meilleurs États américains. Ce mode de fonctionnement correspond pour l'essentiel à l'esprit du rapport de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde.

Statut et gouvernance

L'Agence serait un organisme non-budgétaire, à l'intérieur du périmètre comptable du gouvernement, rattaché à la ministre des Transports.

Elle serait soumise à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur l'administration financière. Par conséquent, des règles strictes en matière de gestion budgétaire et financière, et de reddition de comptes s'appliqueraient.

L'Agence serait administrée par un conseil d'administration de 11 membres, composé aux deux tiers d'administrateurs indépendants. Le président du conseil et le président-directeur général occuperaient des fonctions distinctes qui ne pourraient être cumulées.

Les ressources humaines

Par ailleurs, l'Agence ne serait pas assujettie à la Loi sur la fonction publique. À l'expiration de la convention collective actuelle, elle pourrait négocier les conditions de travail de ses employés avec les représentants accrédités.

Le personnel de l'Agence serait formé, en partie, du personnel de la Direction des structures et des personnes affectées aux structures dans les directions territoriales du Ministère des Transports. Certaines dispositions du projet de loi assurent le respect des droits du personnel du ministère des Transports qui serait affecté à la nouvelle agence.

Responsabilités

L'agence aurait la responsabilité de la gestion des quelque 9400 structures du réseau routier supérieur du Québec ainsi que celles des municipalités de moins de 100 000 habitants au 31 janvier 2001 ainsi que celles des territoires des anciennes municipalités regroupées qui ne comptaient pas 100 000 habitants à cette même date.

Ces structures seraient notamment :

- les ponts routiers et ponceaux avec une orientation libre de 3 mètres et plus du réseau routier supérieur;
- les tunnels;
- les murs de soutènement;
- les stations de pompage;
- la supersignalisation;
- les ponts municipaux.

Plus précisément, l'agence veillerait à l'inspection, à l'entretien, à la réfection et au remplacement des structures. De plus, à la demande du gouvernement, elle pourrait prendre en charge la construction de nouvelles structures sur la base de nouveaux crédits. Elle veillerait aussi à promouvoir le développement des connaissances techniques et scientifiques en la matière pour ainsi devenir un centre d'excellence. L'agence serait opérationnelle au plus tard à la fin de l'année 2008.

Les ressources financières

Au départ, les ressources requises permettant à l'agence d'assumer l'ensemble de ses obligations proviendrait d'une subvention d'équilibre du Ministère.



MODIFICATIONS DES MÉTHODES ET DES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES STRUCTURES

Dans la foulée des connaissances que le ministère des Transports a acquises durant la dernière année, des améliorations ont été ou seront apportées aux méthodes et aux pratiques en matière de planification et d'ingénierie appliquée aux structures.

Au chapitre de l'ingénierie

- Intensification du programme d'inspection des structures les plus déficientes.
- Amélioration du processus de surveillance des chantiers et d'exécution des obligations contractuelles.
- Mise en place de systèmes de traçabilité de tous les actes professionnels et de toutes les interventions dans un dossier unique numérisé pour chaque structure à partir de la conception et tout au long du cycle de vie de l'ouvrage.
- Instauration d'un mécanisme permettant aux patrouilleurs routiers de consulter très rapidement un ingénieur spécialiste en structures en cas de doute sérieux.
- Conservation du système ISO 9001 pour le développement et l'amélioration continue des différentes facettes du système de gestion des structures.
- Formation en matière de conception, de surveillance de chantiers, d'inspection et d'entretien donnée aux divers intervenants, qu'ils soient ingénieurs, techniciens ou autres.
- Consolidation et maintien d'un noyau fort d'expertise pour une gestion sécuritaire et performante sur le plan technique.
- Accroissement de la recherche dans le domaine des matériaux.

Au chapitre de la planification

- Planification stable, établie sur plusieurs années (de 10 à 15 ans) afin d'assurer la pérennité des infrastructures.
- Programmation des interventions guidé par des principes économiques et techniques rigoureux.
- Mise en place finale du système de gestion pour appuyer l'exercice de planification et achèvement de l'inventaire du parc des structures.

De plus, ce système de gestion sera doté d'un module de planification stratégique permettant de faire des analyses de niveau « réseau » tout en simulant une gamme variée de scénarios d'intervention. Ainsi, dans le but de faciliter le processus de planification, tous les concepts de projets de ponts confiés à des firmes externes seront définis et approuvés au préalable par le donneur d'ouvrage.



MODERNISATION DU RÉSEAU ROUTIER

À la lumière des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde, le gouvernement adopte un ambitieux programme de modernisation du réseau routier qui comprend quatre champs d'intervention :

L'organisation :

une agence spécialisée pour les structures

L'Agence des structures routières du Québec aurait la responsabilité de la gestion des 5000 structures du réseau routier supérieur du Québec de même qu'elle prendrait désormais en charge l'entretien des quelque 4400 structures des municipalités de moins de 100 000 habitants. Elle serait chargée plus spécifiquement de l'inspection, de l'entretien, de la réfection et du remplacement des structures. Elle pourrait aussi à la demande du gouvernement, prendre en charge la construction de nouvelles structures.

Le financement :

un plan de redressement du réseau routier

L'objectif de ce plan est que l'état du réseau soit comparable aux meilleurs États américains, soit 80 % en bon état d'ici 15 ans. Des cibles intermédiaires ont aussi été fixées sur 5 et 10 ans. Ce plan s'accompagne, dès 2008, de ressources financières suffisantes pour y parvenir. Ainsi, c'est 11,6 G\$ qui seront investis pour les quatre prochaines années pour compléter le premier plan quinquennal, dont 29 % des sommes seront consacrés à la conservation des structures, pour un montant de plus de 3,5 G\$. Pour la conservation des chaussées, c'est plus de 2,9 G\$ qui seront consacrés à l'amélioration du réseau, équivalant à 25 % du budget.

La gestion :

de nouvelles méthodes et de pratiques pour la gestion du réseau

Outre les mesures prévues au plan d'action qui a suivi l'effondrement du pont d'étagement du boulevard de la Concorde, de nouvelles pratiques et des nouvelles méthodes en matière de planification et d'ingénierie seront mises en œuvre pour une meilleure sécurité et une plus grande efficacité. Elles touchent toutes les façons de faire, particulièrement au chapitre de la conception, de la surveillance et de la construction des structures et des routes, de l'exploitation et de l'entretien du réseau routier de même que la surveillance routière.

La communication : une information constante

Inspiré des meilleures pratiques, des mesures permanentes d'information sont mises en place afin de permettre à la population de suivre l'évolution du plan de redressement du réseau routier, notamment son état ainsi que le suivi des travaux. De plus dès 2008, de nouvelles façons de renseigner les citoyens et les médias seront mises en œuvre.

The screenshot displays the website for Transports Québec. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Plan du site', 'Nous joindre', 'Portail Québec', 'Communiqués', 'FAQ', and 'English'. Below this is a secondary navigation bar with 'Grand public', 'Entreprises', 'Partenaires', and 'Régions'. A search bar is located on the right side of this bar.

The main content area is divided into several sections:

- Ministère**: Includes links for 'Première visite', 'International', and 'Documentation et publications'.
- Ponts et routes au Québec**: A section with a small image of a road.
- SALLE DE PRESSE**: Features the 'Info routiere.qc.ca' logo and the phone number '1 888 355#0511'.
- ACTUALITÉS**: A list of recent news items:
 - Deuxième état de situation des 135 structures**: A link to 'Détails'.
 - Investissements - 100 M\$ pour un projet d'infrastructures au réseau d'autobus**: A link to 'Détails'.
 - Parachèvement de l'autoroute 25 : Entente historique**: A link to 'Détails'. Subtext: 'Parachèvement de l'autoroute 25 en mode PPP : Entente historique qui représente une économie de 226 millions \$'.
 - Fermeture du pont situé sur la route 220 à Orford**: A link to 'Détails'.
- NOUVEAUTÉS DANS LE SITE**: A list of site updates:
 - Élaboration de modèles mathématiques pour l'interprétation des données obtenues avec le pénétromètre dynamique**: A link to 'Détails'. Subtext: '(Études et recherches en transport, RTQ-07-05)'.
 - Évaluation de l'incidence des routes sur les populations de tortues en Outaouais, au Québec**: A link to 'Détails'. Subtext: '(Études et recherches en transport, RTQ-07-02)'.
 - Dossier - 135 structures**: A link to 'Détails'.
- Dossiers**: A list of featured topics:
 - Réaménagement de la route 185 en autoroute**: A link to 'Détails'.
 - Parachèvement de l'autoroute 25**: A link to 'Détails'.
 - Parachèvement de l'autoroute 35**: A link to 'Détails'.
 - Amélioration des infrastructures près de l'échangeur Dorval (A-20 et A-520)**: A link to 'Détails'.
 - Parachèvement de l'autoroute 30**: A link to 'Détails'.
 - Axe routier 73/175 : projet d'une route à quatre voies**: A link to 'Détails'.
- ATLAS des transports**: A section with a small image of a person at a computer.
- Événements spéciaux**: A section with a small image of a road sign.

Les citoyens auront accès directement en temps réel à une information consacrée aux ponts et aux routes du Québec grâce à l'ajout d'une nouvelle section à l'internet du Ministère. Des renseignements sur les différents projets et chantiers seront accessibles et les internautes pourront aussi adresser des questions au Ministère ou consulter une section *Questions et réponses*.

